



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Université
de Toulouse**

Aide à la mobilité des doctorants

**Commission de la recherche du conseil académique
du 16 octobre 2025
Délibération 2025/10/CR-054**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26 ;

Considérant la nécessité de réviser et d'harmoniser le périmètre du soutien de l'Université de Toulouse (UT) financé par la commission de la recherche au titre de l'aide à la mobilité des doctorants ;

Considérant l'intégration de l'École des docteurs à l'UT depuis septembre 2025 ;

La commission de la recherche approuve la proposition faite en séance et jointe à la présente délibération, relative à la révision du dispositif d'aide à la mobilité pour les doctorants.

Toulouse, le 21 octobre 2025

La Présidente de l'Université de Toulouse,

**Par délégation,
Le Vice-Président recherche**



Matthieu Arlat

Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Aide à la mobilité des doctorants

Zone Erasmus – Modalités de financement

Forfait voyage :

Distance parcourue	10-99 km	100-499 km	500-1999 km	2000-2999 km
Moyen de transport écoresponsable	56€	285€	417€	535€
Moyen de transport non écoresponsable	28€	211€	309€	395€

Forfait séjour

Pays d'accueil	Séjour (€/mois)
Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.	450€
Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	375€

- Harmonisation des critères d'attribution avec l'appel Erasmus+ de soutien à la mobilité des doctorants, piloté par l'Ecole des Docteurs

Zone Hors-Erasmus

Pays	Voyage (€ forfait)	Séjour (€/mois)
Europe (hors-Erasmus)	350	400
Maghreb	400	300
Afrique du sud	800	400
Madagascar	750	300
Afrique (hors Maghreb, Madagascar et Afrique du sud)	700	300
Proche et Moyen-Orient	550	400
Asie (hors Japon et Singapour)	800	400
Japon/Singapour/Australie/Nouvelle Zélande	950	600
USA/Canada	700	500
Amérique Centrale/Mexique	750	400
Amérique Latine	850	400

➤ Maintien des forfaits mis en œuvre lors de l'année 2024-2025